



Sanssac L'Église

Coyac - Driaudes - Eyssac - Farreyrolles - Les Vignes - Le Zouave - Lonnac - Mazeyrac - Vourzac



www.sanssacleglise.fr

Ambulances ROCHE
 5 bd Gambetta 43 Le Puy-en-Velay



04 71 09 04 70

L'Atelier des Fleurs
FLEURISTE
Créatrice

Aérodrome de Loudes - 43320 CHASPUZAC
 Tél. 04 71 03 85 41 - latelier-des-fleurs1@orange.fr - f Atelier ds fleurs Cristina

Au petit Marché
BAR - JOURNAUX - PIZZA - ÉPICERIE - TABAC
 Soares de Carvalho Mickaël

Tél. 04 71 02 86 32
 5, rue centrale - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE

BARBALAT
 S.A.R.L.



**Maçonnerie
 Terrassement
 Charpente**

Contact :
 Champ rond
 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
 Tél. 04 71 08 63 57
 sarlbarbalat@orange.fr



**Fabricant de Menuiseries
 Professionnels et Particuliers**

FENÊTRES - PORTES - VOLETS - VERANDAS
 SERRURERIE - PORTES DE GARAGE - PORTAILS



**ZA LA COMBE
 43320 CHASPUZAC**

Technico-commercial
 M. Kevin CHAZOT
 Port. 06 83 85 15 63
 Tél. 04 71 08 21 70
 Fax : 04 71 04 23 49
 chazo.k. Kevin@orange.fr

Co-gérant M.BLEU
 Tél. 04 71 08 64 51
 Fax : 04 71 04 23 49
 bleu.fredericfranck@9business.fr



Boucherie-Charcuterie-Traiteur



Volailles
 Plats cuisinés

Grande rue
 43800 Rosières
 derailm@orange.fr
 04 71 57 41 40

Dénil Maurice

**GARAGE
 B.CHOULAT**



Mécanique autos et machines agricoles
 30, route du Puy - SANSSAC-L'ÉGLISE
Tél. : 04 71 08 00 54
bernard.choulath@orange.fr

Philippe ISSARTEL



**Électricité
 Chauffage électrique
 Éclairage public**

Concouret - 43320 VERGEZAC
 Tél. & fax : **04 71 57 53 95**
 Portable : **06 09 92 88 18**

Menuiserie Industrielle du Velay



Fabrique de panneaux
 Menuiseries diverses
 Industrie funéraire

Z.I. Le Martouret
 43320 Sanssac-l'Église
 Tél. 04 71 08 60 65 - 04 71 08 60 51
 Fax 04 71 08 03 87
 miv.lagarde@wanadoo.fr

la bureautique
la bureautique
 Rachel Garrabos



Photocopie service
 Copie NB, Couleur
Documents scannés et envoyés par mail...

- Affiches, tracts, fax • Rapport de stage, relectures
- Impression clé USB, cartes...
- Plastification jusqu'à A2

29, faubourg Saint-Jean - 43000 Le Puy-en-Velay
 04 71 09 33 98 - la.bureautiquecopie@orange.fr

Lundi : 10h - 12h / 14h - 18h
 Mardi au vendredi : 8h15 - 12h / 14h - 18h

Bulletin municipal de SANSSAC-L'ÉGLISE
 Édité par la mairie - Tél. 04 71 08 64 43

Rédaction, photos, diffusion : mairie de Sanssac-l'Église - **Chargé de la communication** : Florence FELGINES

Comité de rédaction : Joseph BOYER, Emmanuelle CHACORNAC, Marie-Claude DELMAS, Claudine DURAND, Florence FELGINES, Corinne GRAUD, Gérard MAZOYER, Rodolphe MÉTHON

Conception, compo, impression : Design Création - 6, bd Joffre - 43000 Le Puy-en-Velay - Tél. 04 71 02 80 57

Dépôt légal à parution

L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Sommaire

Mot du maire

LA MAIRIE

Mot du maire.....	3
État-civil.....	4
Conseils municipaux.....	4
Budget primitif 2020.....	7

LA VIE MUNICIPALE

Commémoration 11 novembre.....	8
CCAS.....	8
École.....	9
CIAS.....	10
Incivilités.....	11
Chiens errants.....	11
Remerciements des infirmières.....	12

LES TRAVAUX

Les travaux de voirie.....	13
----------------------------	----

LES ASSOCIATIONS

Comité des fêtes.....	14
ACCSL.....	15
ACSE.....	15
Yoga.....	15
Buena Onda.....	16
QI-Harmonie.....	17
Le renouveau de Coyac.....	17
Fil du Vourzac.....	18
ACCA.....	19
Groupe folklorique.....	19

L'OPPOSITION

Page de l'opposition.....	20
---------------------------	----

LES INFOS PRATIQUES

Vie pratique.....	21
Panneau Pocket.....	22
Site internet.....	22

Sanssacois, Sanssacoises,

Enfin ! Enfin vous avez en main le bulletin municipal habituel. Celui qui comporte les informations sur notre commune, sur ses associations et partenaires, celui qui récapitule la période écoulée dans la commune.

Avec cette année qui s'achève, nous sommes nombreux à vouloir secrètement effacer de nos mémoires les périodes difficiles du confinement, de l'isolement, des procédures compliquées à l'école, de la maladie, du télétravail improvisé ou de l'obligation de côtoyer des gens que l'on soupçonne contaminés, des courses difficiles à faire, du chômage partiel, des spectacles annulés...

Mais cette année 2020 ne se résume pas à cela : au-delà de ces contraintes, chacun, chacune a fait en sorte que la vie continue, et notamment chaque élu-e pour que la vie municipale, ses projets, ses chantiers, les engagements pris pendant la campagne électorale puissent prospérer.

Nous l'avions dit dans le précédent « bulletin express », les engagements de travaux pris dès 2019 ont été tenus : l'église a été rénovée et la commune a obtenu des subventions pour cela en sus de l'appui de la paroisse. Le chantier de la voirie de Lonnac a été complété par l'enfouissement des réseaux, même si ce chantier a rencontré des difficultés notoires liées au sous-sol. L'État nous y aide et nous sollicitons le Département.

Par ailleurs, l'accueil à l'école a été suivi de près, avec une attention nouvelle aux petits travaux et à l'organisation de la garderie et de la cantine avec le retour du confinement.

Nous avons aussi fait en sorte que la commune soit incluse dans le périmètre dit de catastrophe naturelle après les pluies de juin. Nous avons pu obtenir une aide de l'État pour la réfection de nos chemins abîmés par ces orages. Nous avons sollicité et obtenu une aide du Département pour sécuriser les accès est et nord du bourg et la circulation devant le bar *Au Petit Marché*. Ce sont là des chantiers à venir l'année prochaine pour notre commune.

Vous le voyez, nous recherchons systématiquement l'appui des contributeurs publics pour pouvoir effectuer les travaux nécessaires à notre commune. Aujourd'hui, aucune collectivité locale ne peut en effet à elle seule bâtir son avenir. L'impôt local direct n'est plus une ressource essentielle et maîtrisée par la commune. C'est pour cela que le recours aux subventions est une obligation structurelle. Nous nous sommes donc efforcés d'y trouver les financements nécessaires à nos besoins. Et nous nous inscrivons ainsi dans le mouvement de relance de notre économie.

Mais le sujet principal que nous avons commencé à traiter, c'est celui du centre bourg. Un avant-projet pour la place existe et attend concrétisation. Mais celle-ci n'est possible que si l'empiétement de l'immeuble « Jammes » sur cet espace est résolu.

Nous avons voulu voir cet automne si cette parcelle pouvait accueillir notre future mairie, celle-ci étant aujourd'hui inadaptée à recevoir ses missions et étant mal située. Nous avons missionné pour cela un programmiste qui nous a donné une réponse positive concernant la faisabilité technique.

Si les conditions matérielles d'espace, de volume y sont donc favorables, il nous appartient maintenant d'en obtenir la faisabilité financière. Cette dernière passe par des subventions, celles de l'État, de la Région, du Département et avec l'appui de la Communauté d'agglomération du Puy comme on le voit dans la presse locale pour tant d'autres communes alentour. Il nous faudra aussi profiter des taux d'intérêt bancaires très bas pour le solde.

Bâtir le financement de ce projet est notre challenge actuel et nous avons foi dans sa réussite. Nous travaillons avec une commission urbaine et tous les choix fondamentaux sont délibérés et votés par le conseil. Mais plus largement, une réunion publique sera tenue dès que la sortie du confinement nous le permettra pour présenter les options qui seront prises.

La municipalité est donc au travail et ne se laisse pas décourager par l'épidémie et le confinement. Elle le fait en veillant aux règles sanitaires quotidiennement. Elle ne peut que souhaiter que chacun-chacune de vous veille aussi soigneusement à se protéger, à garder le moral et à rester tourné-e vers l'avenir, vers la vie.

Justement, cette vie, retrouvez-la dans les pages qui suivent.

J.-Y. BÉRAUD

☑ État -civil

NAISSANCES



- CHACORNAC Rémi,
10 janvier, Lonnac
- ARCO Malo et Nino,
31 juillet, Sanssac
- SOUCHE Simon,
20 septembre, Sanssac

MARIAGES / PACS

- BASTIAN Nelly et GRAILLE Éric,
8 juin,
Les Vignes de la Bernarde
- FOURY Lydianne et GIRAUD Florian,
23 juin, Sanssac



DÉCÈS

- ROCHER Marie, 5 mars,
Coyac
- LIABEUF Augusta née PAGÈS,
14 mars, Vourzac
- RONZE Maurice, 18 avril, Sanssac
- BALDIT Marie née de MIJOLLA,
7 mai, Sanssac
- BOYER Albert, 27 mai, Vourzac
- EYMARD Jean, 14 juillet, Vourzac
- GORGE-SIMON Stéphane, 16 juillet, Sanssac
- MAZOYER Didier et Johan,
28 septembre, Le Zouave



Sous réserve des informations communiquées à la mairie.

☑ Délibérations du conseil municipal

L'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : <https://sanssacleglise.fr>

SÉANCE DU 5 JANVIER 2020

- 2020 - 1 : Création d'un contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité.
- 2020 - 2 : Modifications au budget de la commune.

SÉANCE DU 24 JANVIER 2020

- 2020 - 3 : Caractéristiques des dépenses fêtes et cérémonies compte 6232.
- 2020 - 4 : Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire.
- 2020 - 5 : Contrats des risques statutaires.
- 2020 - 6 : Convention financière pour des travaux d'investissement eaux pluviales à Farreyrolles.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2020

- 2020 - 7 : Mise à disposition de parcelles de terrain à l'ACCA de Sanssac-l'Église.
- 2020 - 8 : Approbation du compte de gestion 2019.
- 2020 - 9 : Approbation compte administratif 2019.
- 2020 - 10 : Modification du règlement de la salle socioculturelle.

Délibérations du conseil municipal

SÉANCE DU 25 MAI 2020

- 2020 - 11 : Élection du maire.
- 2020 - 12 : Création de 4 postes d'adjoints.
- 2020 - 14 : Création et désignation des membres des commissions communales.
- 2020 - 15 : Désignation des deux délégués au Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Loire.
- 2020 - 16 : Désignation du délégué à la Société Publique Locale (SPL).
- 2020 - 17 : Désignation du correspondant défense.
- 2020 - 18 : Désignation des délégués au SIVOM.
- 2020 - 19 : Désignation des délégués au CNAS.
- 2020 - 20 : Désignation du référent Ambroisie.
- 2020 - 21 : Délégations au maire.

SÉANCE DU 2 JUIN 2020

- 2020 - 22 : Demande DETR 2020 pour travaux de rénovation intérieure de l'église.

SÉANCE DU 17 JUIN 2020

- 2020 - 23 : Désignation des commissaires titulaires.
- 2020 - 24 : Désignation des délégués à la commission pour la gestion administrative de la cantine.
- 2020 - 25 : Indemnités du maire.
- 2020 - 26 : Indemnités des adjoints.
- 2020 - 27 : Taux des taxes foncières bâties et non bâties.
- 2020 - 28 : Travaux d'extension basse tension pour la parcelle AN 95 à Coyac.
- 2020 - 29 : Nouvelles demandes de subventions auprès du Département, de la Région et de l'État DETR 2020, pour les travaux de l'église.
- 2020 - 30 : Demande de délégation de la compétence eaux pluviales à la Communauté d'agglomération au profit de la commune de Sanssac-l'Église.
- 2020 - 31 : Travaux de voirie à Lonnac.

SÉANCE DU 6 JUILLET 2020

- 2020 - 32 : Travaux de rénovation d'éclairage public à Lonnac.
- 2020 - 33 : Télécom à Lonnac.
- 2020 - 34 : Affectation du résultat 2019 de la commune.
- 2020 - 35 : Budget primitif 2020 de la commune, approbation du budget primitif de la commune.
- 2020 - 36 : Étude de faisabilité et de programmation pour la mairie.
- 2020 - 37 : Délégations consenties au maire par le conseil municipal.

SÉANCE DU 31 AOÛT 2020

- 2020 - 38 : Demande de DETR pour réfection des chemins ruraux.
- 2020 - 39 : Demande de DSR pour réfection des chemins ruraux.
- 2020 - 40 : Demande de subvention au Département de la Haute-Loire pour réfection des chemins ruraux et des voies communales.
- 2020 - 41 : Avis sur le passage de 80 km/h à 90 km/h sur la RD 590.
- 2020 - 42 : Adoption du règlement intérieur de l'école.
- 2020 - 43 : Subventions 2020 aux associations.
- 2020 - 44 : Membres suppléants au SIVOM de Loudes.
- 2020 - 45 : Désignation des membres à la commission de contrôle électorale.
- 2020 - 46 : Désignation des membres à la commission de l'habitat et du logement.
- 2020 - 47 : Demande de subvention amende de police pour sécuriser les entrées nord, sud-ouest du bourg, et les abords du commerce bar-tabac-épicerie.

Délibérations du conseil municipal

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2020

- 2020 - 48 : Contrat d'assurance des risques statutaires.
- 2020 - 49 : Rapport d'activités 2019 de la SPL du Velay.
- 2020 - 50 : Attribution du marché pour l'étude de la faisabilité et de programmation du projet de la construction de la mairie.
- 2020 - 51 : Fixation du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS.
- 2020 - 52 : Retrait de la désignation des membres du CCAS dans la délibération 2020 - 14 et élection des membres du CCAS.

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 2020

- 2020 - 53 : Modification rédaction objet social statuts SPL du VELAY.
- 2020 - 54 : Compétences de l'agglomération en matière de planification PLUi.
- 2020 - 55 : Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité de l'eau de la DEA.
- 2020 - 56 : Décision modificative n° 1.
- 2020 - 57 : Indemnités de fonction de conseiller municipal titulaire de délégation.
- 2020 - 58 : Acquisition de la parcelle AN 169 à Coyac.
- 2020 - 59 : Désignation des élus à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).
- 2020 - 60 : Désignation d'un délégué pour la mobilité cyclable sur le territoire de la CAPEOV.
- 2020 - 61 : Mise en place du système Panneau Pocket.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2020

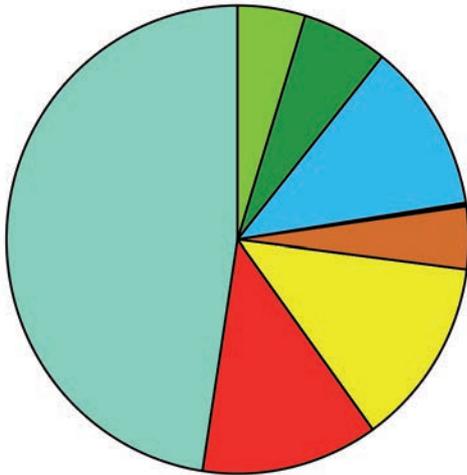
- 2020 - 62 : Demande de subvention DETR pour la construction de la future mairie.
- 2020 - 64 : Travaux supplémentaires rendus nécessaires pour Lonnac.
- 2020 - 65 : Enfouissement réseaux secs à Lonnac.
- 2020 - 66 : Mandatement des dépenses d'investissement premier trimestre 2021.
- 2020 - 67 : Participation financière aux classes ULIS (accueil enfants handicapés).
- 2020 - 68 : Validation du transfert patrimonial lié à la gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) à la CAPEV.
- 2020 - 69 : Demande de rétrocession de la compétence « eaux pluviales urbaines ».
- 2020 - 70 : Contrat à durée déterminé pour besoin saisonnier.



Budget primitif 2020

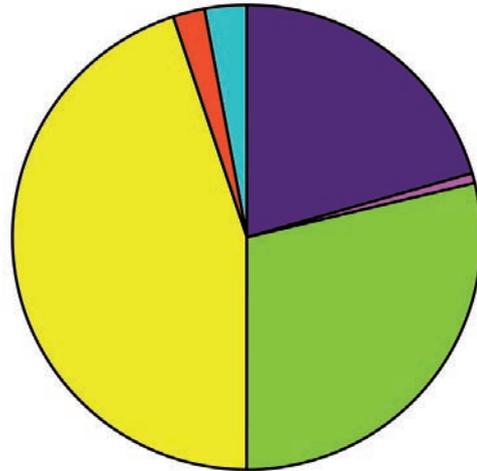
SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses



- Charges de personnel, assurance personnels (agents techniques, administratifs et de l'école)
- Services extérieurs (maintenance, locations copieur, assurances...)
- Impôts et taxes (taxes foncière et impôts indirects)
- Charges financières (intérêts emprunts, dotation aux amortissements)
- Achats (électricité, carburant, fournitures, cantine...)
- Autres services extérieurs (animations, fêtes et cérémonies, différents frais...)
- Autres charges de gestion (indemnités élus, subventions aux associations, cotisations...)
- Autofinancement

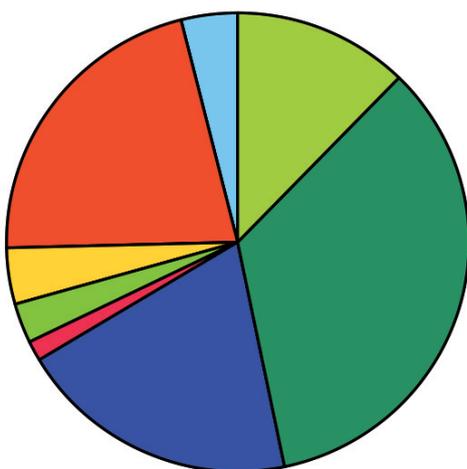
Recettes



- Atténuation de charges
- Produits des services (cantine, ménage de la salle...)
- Impôts et taxes (taxes foncière et d'habitation...)
- Dotations et participations (dotation globale de fonctionnement, TVA...)
- Autres produits de gestion courante (locations habitation, salle polyvalente...)
- Autofinancement 2020 : 177 824,87 €

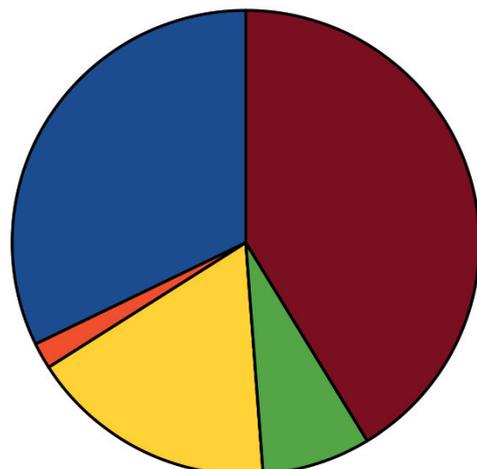
SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses



- Subvention équipements
- Emprunts capital
- EPF (acquisitions foncières)
- Matériel (ordinateurs, téléphones)
- Terrain
- Bâtiments communaux (école, église)
- Voirie communale (Lonnac, Coyac)
- Aménagement bourg (étude de la place)

Recettes



- Affectation du résultat 2019
- Excédents d'investissements
- Subventions diverses
- TVA (compensation)
- Autofinancement

☑ Commémoration 11 novembre 1918

FAIRE VIVRE LES COMMÉMORATIONS, MALGRÉ TOUT, POUR MIEUX VOIR L'AVENIR



Se réunir devant un monument aux morts alors que tout rassemblement est malvenu, est-ce bien une nécessité ? Oui ont répondu les maires, ancienne et nouvelle municipalité, les 8 mai et 11 novembre.

Oui, parce que les gestes barrières étant respectés, rien n'empêchait de se souvenir ensemble de ces Sanssacois, des gens comme vous et moi, que la France a appelé pour aller à la guerre. De se souvenir de ces Sanssacoises et Sanssacois qui ont résisté à l'occupation nazie et à la collaboration. De se souvenir de ces Français qui, encore aujourd'hui, sont tués en opération extérieure pour notre pays.

Et jamais rien ne peut empêcher de

dire que la Paix est un bien des plus fragiles, mais des plus précieux, de le rappeler encore et encore, et d'inviter toujours à y travailler.

C'est pour cela que le 8 mai, le maire alors en place et le maire à venir ont célébré la victoire contre le nazisme et que le conseil municipal et d'anciens élus ont célébré ce 11 novembre, la fin de la guerre de 14-18, mais aussi les morts pour la France au cours de cette année. À cette occasion, un diplôme d'honneur a été remis à M. GRAILLE pour ses années passées comme porte-drapeau.



☑ CCAS

DES COLIS CADEAUX POUR NOS AÎNÉS CETTE ANNÉE !

C'est avec beaucoup de regret que le centre communal d'action sociale, CCAS, n'a pu organiser cette année le traditionnel repas des aînés.

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a eu raison de ce repas qui se déroule chaque année le 11 novembre.

En revanche, un colis cadeau a été proposé à chaque personne de 70 ans et plus ayant répondu favorablement à la demande initiée par le CCAS cette année.

Cette initiative a connu un franc succès puisque près de 160 personnes ont bénéficié de ces colis cadeaux achetés localement chez RTS Chambon *L'esprit gourmand* à Chaspuzac.

Ils ont été retirés en mairie ou livrés à domicile par les membres du CCAS dans le strict respect de règles sanitaires.

Ces colis cadeaux ne remplaceront pas la convivialité du repas des aînés, mais, nous l'espérons, contribueront aux plaisirs des papilles !

En complément de ce colis cadeau et compte tenu du contexte sanitaire dans lequel nous nous trouvons, un masque floqué au blason de la commune a aussi été offert à nos aînés.

On ne le dira jamais assez, prenez soin de vous et de vos proches !... et bon appétit.



LA RENTRÉE DES CLASSES EN MUSIQUE À L'ÉCOLE MICHEL-PIGNOL EN SEPTEMBRE

Tous les élèves ont fait leur rentrée à l'école au rythme de *La vie d'écolier* de Guillaume Aldebert, petite chanson connue des plus grands qui a permis une douce transition entre la vie à la maison et la vie à l'école qui débute aujourd'hui.

Ensuite, un point sur une autre mélodie de Guillaume Aldebert a été fait sur la nécessité des gestes barrières indispensables pour vivre ensemble avec *Corona Minus*.

Bonne rentrée à tous !



ÉCOLE MICHEL-PIGNOL DE SANSSAC, ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE, ÉCOLE LAÏQUE ET TOLÉRANTE

Le 2 novembre pour la rentrée à l'école Michel-Pignol, les maires de Sanssac et de Saint-Vidal ont tenu à être présents pour affirmer le soutien des deux communes concernées par le regroupement pédagogique, à leur école, à leurs enseignantes, suite à l'assassinat de Samuel Paty et aux appels à l'intolérance.

Les enseignantes ont rassemblé à 11 h les enfants dans la cour, comme cela était demandé par le ministère de l'Éducation nationale. Des élèves ont lu la lettre aux enseignants de Jean Jaurès et une minute de silence fut strictement respectée. À l'issue, le maire de Sanssac lu un texte invitant à la tolérance, vertu qui découle de nos principes républicains de liberté, égalité et fraternité. Cette vertu incite à respecter les autres, les écouter, les comprendre, et, par-là, est une invitation à la curiosité, à la soif de connaissances. Il remercia les enseignantes de guider les enfants sur cette voie et invita les enfants à applaudir leurs maîtresses, ce qu'ils firent volontiers et chaleureusement.



LES AVENTURES DE LILOU

Je suis là, dans la cour de l'école, retour après 15 jours de vacances.

- Oui... mais des vacances COVID, comme dit maman.

Qu'elles sont drôles toutes mes copines avec leur masque, c'est comme le Carnaval.

*Maman n'a pas le droit de rentrer dans l'école. C'est à cause de **VIRUS** qui court partout.*

*Mais c'est qui ce **VIRUS** ? Ce doit être un truc pas beau... et méchant. Tout le monde en a peur !*

*Dans ma classe, les meubles ont changé de place. On a mis le canapé et le meuble des livres pour nous séparer des autres sections, et y a aussi des scotchs orange collés par terre. Il faut pas que **VIRUS** nous attrape. On doit rester dans notre zone.*

- C'est quoi une « zone » ?

- Qu'est ce que tu dis Maxime ? Je te comprends pas avec ton masque ! Qu'est ce que tu dis ?

*Ça y est ! C'est la récré. Faut pas que je me mélange avec les autres, seulement avec ceux de mon groupe parce que **VIRUS**, c'est comme une puce des chiens. Il peut sauter de l'un sur l'autre ! C'est pas cool.*

Midi. On se relave les mains. Pffff !

Mais c'est quoi ? La cantine est plus pareille. Elle est super grande. Ils ont « ouvert » le mur.

La table de Victor est vachement loin de la mienne.

D'ailleurs, elles sont toutes très loin et y a même le nom des classes écrit dessus.

- Qu'est ce qu'elle dit Virginie ? Il faut enlever le masque pour manger.

- Et je le mets où ? Mathis l'a mis sur la table, Lucie dans le sachet du deuxième masque pour l'après-midi et moi dans ma poche.

*Thomas pleure. Il dit que sa maman lui manque. Il la voit presque plus. Elle est infirmière à l'hôpital. Elle travaille tout le temps pour battre **VIRUS**.*

Elle est bonne la viande. Eliott veut pas des carottes. Il dit qu'il en a déjà mangé hier à sa maison.

Après le dessert, on repart dans la cour.

- Hop hop hop, nous dit Sylvie, on se relave les mains et on met le deuxième masque.

Sauf qu'il est dans ma classe mon deuxième masque !

- C'est trop compliqué aujourd'hui !!!

Mais dans ma section, on s'en moque de tout ça, parce que dans notre zone maintenant, y a des marelles et des parcours peints sur le sol pour jouer.

Il paraît que quand il fera beau le monsieur pourra en peindre encore plus !

*C'est super ! On s'amuse bien... et même qu'on oublie **VIRUS** !!!!!*



☑ CIAS : centre Intercommunal d'Action Sociale de l'ancien canton de Loudes



Centre Intercommunal d'Action Sociale
du canton de Loudes

QU'EST CE QUE LE CIAS ?

Les centres intercommunaux d'action sociale (CIAS) permettent à des communes de se regrouper au sein d'un établissement public dédié à des actions sociales concertées et démultipliées par un territoire d'intervention et des moyens plus importants.

Un CIAS constitue ainsi une opportunité pour les petites communes de développer ou d'améliorer leur politique d'action sociale.

C'est un établissement public intercommunal autonome qui « anime une action générale de prévention et de développement social en liaison étroite avec les institutions publiques et privées ». Il est géré par une collectivité territoriale.

Le CIAS de l'ancien canton de Loudes est présidé par M. Yves TAFIN, réélu en juillet 2020, maire de Vazeilles-Limandre, et est géré par un conseil d'administration. C'est le SIVOM qui gère le CIAS.

À ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées et du public en difficulté.



Le CIAS du pays de Loudes gère :

- **La MARPA La Musette à Loudes** : elle accueille les personnes seules ou en couple, en perte d'autonomie ou confrontées à la solitude.

La MARPA propose des logements à meubler pour être comme chez soi, un service de restauration, de lingerie, des animations (jeux de mémoire, activités manuelles, gym douce...).

C'est une présence 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 du personnel, avec un système d'appel individuel et le libre choix de son médecin traitant, infirmier, kinésithérapeute.

- **L'aide à domicile pour :**

- les particuliers : libérez-vous de vos tâches ménagères, repassage...,
- les familles : surmontez les difficultés passagères (grossesse, naissance, maladie),
- les personnes âgées : appréciez une aide dans votre vie au quotidien (entretien de votre maison, courses, compagnie, préparation des repas...),
- les personnes handicapées : bénéficiez d'une aide personnalisée et professionnelle pour les actes essentiels de la vie (aide à la toilette, à la mobilité, à la prise de repas...).

- **Le portage de repas** à domicile de façon continue ou ponctuelle.

- **La banque alimentaire.**



Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à venir retirer une plaquette de présentation à la mairie ou contacter M^{me} GRANGEON au 04 71 08 04 45.

Incivilité



Une des tâches du conseil municipal et de ses employés est d'embellir le cadre de vie des habitants qui, pour certains, participent à l'effort collectif par l'entretien des abords de leur domicile ou le fleurissement des lieux publics.

Malheureusement, certains sont loin de cet esprit altruiste et agissent comme si le monde leur appartenait. Aussi, on peut voir régulièrement des dépôts d'ordures sauvages jetés d'une voiture qui aurait très bien pu faire le déplacement à la déchetterie, gratuite et ouverte six jours sur sept ! C'est aussi le cas d'encombrants déposés près des poubelles, alors que le service d'enlèvement n'est pas équipé et prévu pour ça. Des plastiques et ballots se consomment des jours entiers, empoisonnant l'atmosphère des villages quand des collectes spécialisées existent. Des gravats, tuiles et

reliquats de chantiers, sont déversés sur un chemin empêchant le passage de propriétaires, randonneurs et autres cyclistes. On voit aussi des biens de section qui appartiennent à l'ensemble des résidents des villages, être accaparés pour entreposer fumier et résidus végétaux, tôles et ferrailles, et deviennent des poubelles ou incinérateurs à ciel ouvert et polluent l'environnement.

Les équipements de loisirs destinés aux plus jeunes étaient régulièrement détériorés vers la salle socioculturelle, mais heureusement, peut-être sous la menace des investigations de la gendarmerie, les faits se sont arrêtés, même si des dégradations ont encore lieu aux abords.

Nous avons évoqué les dépenses d'investissement, dépenses nécessaires et utiles à tous les citoyens de notre commune. Il en est autrement des dépenses inutiles auxquelles certains nous contraignent, qu'ils soient de la commune ou non. Je veux parler du traitement par les employés communaux des décharges sauvages que l'on retrouve çà et là : les heures passées par notre équipe à nettoyer sont des heures perdues pour le travail sur les chemins, sur nos petits chantiers, et l'incivisme finit par coûter cher à chaque contribuable. C'est pourquoi nous portons plainte autant de fois que nécessaires et demanderons les dédommagements aux auteurs de ces incivismes, quels qu'ils soient.

Vagabondages, divagations et désagréments

Je me suis dé-confiné pour aller voir mes potes. Manque de bol, la fourrière m'a « pécho ». Ça a coûté 135 € à mon maître.

Je vous dis pas l'ambiance à la maison !!!!!



☑ Un grand merci !

Les infirmiers-ières libéraux-ales du bassin du Puy-en-Velay, qui sont intervenus auprès de personnes atteintes du coronavirus à leur domicile, vous remercient infiniment de vos dons.

Grâce à vous, des kits avec charlottes, masques, blouses, gants, sur-chaussures ont pu être confectionnés, ainsi que des kits pour protéger les véhicules. (la Communauté d'agglomération a prêté deux véhicules afin d'effectuer ces tournées et des bons de carburant ont été offerts...).



Grâce à vous, nous avons collecté du gel hydroalcoolique et des sprays désinfectants.

Ce matériel est actuellement au centre de dépistage installé au gymnase Massot.

Nous vous remercions de votre réactivité, d'avoir consacré de votre temps pour nous.

Nous remercions les confectionneuses sanssacoises de masques en tissu qui ont été distribués à nos patients.

Merci pour vos mots oraux et écrits, pour vos douceurs sucrées qui nous ont donné encore plus de courage.

Merci à l'ensemble du conseil municipal en place à ce moment-là de leur soutien et de leur aide.

Merci à Michaël d'avoir répondu présent afin de collecter vos dons.

Il faut continuer à respecter les gestes barrières afin de se protéger mutuellement.

Encore mille fois merci

Je suis fière de mon village.

Virginie BARBALAT, Véronique TENDILLE, Audrey BERTHET



Travaux voirie

2020 est une année de transition et une année de « suspension » comme chacun a pu le constater, mais les projets engagés sont maintenus et les besoins d'entretien sont toujours là.

LONNAC

Le grand projet engagé par le conseil municipal précédent est bien sûr la voirie de Lonnac. Suite à la suspension des travaux à la mauvaise saison et à la volonté des candidats, la nouvelle équipe, de concert avec l'entreprise Broc et avec



l'engagement du Syndicat départemental d'énergie, a préféré enterrer les réseaux et étendre sur l'ensemble des rues du village la réfection de la chaussée. Malgré des déboires et mauvaises surprises dus aux écoulements souterrains et aux affleurements de basalte, le chantier avance et devrait s'achever d'ici la fin de l'année. Restera au SEMEV de parachever les connexions électriques et l'éclairage public, et aux opérateurs Orange et SFR la connexion téléphonique.

VOURZAC-COYAC

L'effondrement du mur de soutènement du chemin de la Ribeyre à Vourzac a permis de le remplacer par un enrochement plus solide et du plus bel effet. Un enrochement similaire a été réalisé par l'entreprise Pal à Coyac dans le but de renforcer le soutènement d'un chemin communal et permettre l'accès aux constructions à venir.

Peu après, les orages des 12 et 13 juin ont obligé employés et élus à intervenir d'urgence sur le terrain pour pallier les risques d'inondation des habitations. Les gros dégâts ont été évités, mais l'inventaire des défauts d'écoulement du réseau des eaux de pluie a été fait et fera l'objet d'un traitement de longue haleine, mais déjà les passages souterrains obstrués ont été débouchés par la Direction de l'eau et de l'assainissement (DEA)



Nos employés, Serge, Gilles et Lucas, se sont attelés au nettoyage des villages et à un premier curage de fossés.

La rentrée scolaire a nécessité la révision du matériel et des locaux à laquelle s'est ajoutée la peinture de nouveaux jeux dans la cour de l'école.

L'équipe a aussi achevé la clôture du terrain de boule de la route de Saint-Rémy par la finition du mur et l'ajout d'une barrière et d'un portillon.

À Coyac, tous les trois ont remplacé la rambarde de l'assemblée qui représentait un danger de rupture et monté un mur de pierres en soutènement du chemin de la Barbotière après avoir optimisé le trajet d'un cours d'eau au-dessus de la route à la sortie nord.

Dans le cadre de l'étude de faisabilité, les abords de la maison Jammes sur la place de l'église ont été préparés en vue de sondages et dégagés de leur végétation et de quelques ordures abandonnées intempestivement.

On ne peut compter les arrêts imprévus pour réparer toute avarie qui gêne l'utilisation des équipements ou pour faire une intervention sur la voie publique suite à un signalement de riverain.

Il est d'autant plus regrettable que les trois employés soient, en plus, obligés de modifier leur programme pour pallier les conséquences des incivilités de certains.

L'ÉGLISE

Enfin, les travaux de réfection de l'intérieur de l'église se sont achevés et le camaïeu de gris est du plus bel effet. La sobriété du nouveau décor répond aux nouvelles destinées d'un lieu qui, tout en étant lieu de culte, se veut aussi espace culturel et de convivialité dans un centre bourg qui lui aussi ne demande qu'à développer son attractivité.



ASSOCIATIONS

Comité des fêtes

ÉCHOS D'UNE FÊTE VERSION "ALLÉGÉE"

Cette année, compte tenu des circonstances sanitaires, la mise en place de la fête du village était très incertaine. Le comité des fêtes a voulu malgré tout proposer une journée festive, certes un peu réduite, mais susceptible d'apporter un peu de réconfort, de couleur et d'animation dans ce climat morose et préoccupant que nous connaissions depuis le début de l'année.

Dimanche 9 août, les premières lueurs de l'aube éclairaient les étals du vide-grenier déjà installés. Port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique à l'entrée, distanciation... Ces conditions particulières n'ont pas rebuté les chineurs présents dès l'ouverture, à la recherche de l'objet rare ou de la pièce de collection manquante. Même si la fête était, si l'on peut dire, une version allégée, le comité des fêtes a également tenu à maintenir l'activité au four banal. La pâte était préparée par le boulanger de Sanssac, il restait à notre équipe experte (Laurent, Séverine, Didier, Adrien et Mickael) à façonner et cuire au feu de bois des miches croustillantes à souhait. Les fournées ont eu beaucoup de succès auprès des acheteurs, félicitations à nos boulangers occasionnels.

La matinée s'est ainsi déroulée sous un soleil ardent dans une ambiance sereine et détendue très appréciée de tous. C'est en début d'après-midi qu'une pluie (tant attendue depuis des semaines) a choisi d'arriver ce jour-là sur le site, obligeant les exposants à remballer leurs trésors plus tôt que prévu. Même si elle a été un peu écourtée, la manifestation restera malgré tout un moment privilégié qui s'est déroulé dans un climat décontracté et fort agréable. Une bouffée de convivialité dont on avait bien besoin.

En soirée, la traditionnelle retraite aux flambeaux rassemblait les enfants pour nous conduire sur le site de la salle socioculturelle où nous avons pu admirer le feu d'artifice offert par la municipalité, spectacle très apprécié qui a conclu la journée de très belle manière sous les applaudissements nourris du public nombreux.

Le comité des fêtes remercie vivement tous les bénévoles et les participants pour leur présence et qui, par leur attitude responsable et coopérante, ont su appliquer les consignes sanitaires avec civisme et compréhension.

HOMMAGE À UN AMI

Nous ne pouvons évoquer cette journée sans avoir une pensée pour notre ami Stéphane qui nous a quitté prématurément quelques semaines auparavant. Membre du comité des fêtes depuis plusieurs années, sa bonne humeur et sa gentillesse nous ont beaucoup manqué. Son souvenir a été dans les pensées de chacun tout au long de cette journée.

Pour le comité des fêtes, G. AVOND

Des nouvelles de l'ASCCL

Entre les deux confinements, le bureau de l'association sportive et culturelle de l'(ex) canton de Loudes s'est réuni à plusieurs reprises pour faire le bilan de l'exercice 2019/2020, préparer l'année 2020/2021 et réaliser son assemblée générale.

Bilan 2019/2020 : 150 adhérents. Toutes les activités ont bien fonctionné, excepté le théâtre que nous avons dû interrompre faute de comédiens ! Le voyage à Paris fut une vraie réussite (Sénat, Panthéon, siège de l'Unesco, le Louvre, l'arc de triomphe, théâtre, la Défense, la Grande bibliothèque).

La pandémie a suspendu nos activités (seule la zumba a perduré par écran interposé). Nous avons proposé aux adhérents un remboursement ou un avoir correspondant aux séances non réalisées et nous avons donné aux intervenants se retrouvant sans ressources une petite aide financière.

Année 2020/2021 : le nombre d'adhérents n'est pas encore définitif, il devrait avoisiner les 120.

Les activités de l'année passée (badminton, danse contemporaine, zumba, peinture, loisirs créatifs, conversation anglaise, patchwork, informatique, soutien scolaire) ont été reconduites et sur proposition de l'EPGV qui nous fournit l'animatrice, on a démarré un groupe gym

enfants pour les petits de 3 à 6 ans. L'activité a débuté à Sanssac, mais après avoir constaté que les 5 enfants inscrits venaient de Vergezac, nous avons contacté madame le maire de cette commune qui a mis à notre disposition une salle pouvant convenir à ce petit groupe.

Pour cette année, prévoir un voyage culturel serait trop risqué.

Nous attendons la fin du confinement avec impatience afin de pouvoir reprendre nos activités. Quelques places sont encore disponibles, vous trouverez les modalités sur le dépliant déposé en mairie, et notre permanence du mardi de 16h à 18h à Loudes sera ouverte.

Assemblée générale : peu d'adhérents s'étaient déplacés, par contre, nous avons accueilli avec plaisir 4 maires du canton qui ont manifesté par leurs présences, l'intérêt qu'ils portent à l'association.

Le bureau est reconduit dans sa totalité : Claude, Pierrette, Marie-Jo, Michèle, Geneviève, Agnès, Joëlle, renforcé par Gilbert et une autre Michèle.

Au plaisir de vous retrouver au plus vite. Prenez soin de vous et de vos familles.

Commission culturelle

LA CULTURE À SANSSAC : MÊME PAS MORTE

Comme les autres associations, l'Association culturelle de Sanssac-l'Église, ACSE, a dû se replier devant les contraintes sanitaires.

Avec le changement de municipalité, l'équipe à la tête de notre association a été renouvelée. Un grand merci à Sophie MATHIEU qui a assuré la présidence du lancement de notre asso. Claudine DURAND en assure maintenant la relève, Élisabeth VIDAL les finances et Martine ROUX le secrétariat. Mais l'esprit, la volonté de faire de Sanssac une pépinière culturelle reste la même. Les idées ne manquent pas. Nous avons des rendez-vous de théâtre, d'expo, de chorales prêts à partir.

Amis lecteurs, soyez attentifs, quand le brouillard du confinement se lèvera, quand les godillots du virus ne résonneront plus dans nos rues, alors vous entendrez monter une petite chanson, ou verrez passer un oiseau porteur de message, ou sentirez une odeur de peinture fraîche, tous ces signes indiquant qu'ACSE se prépare à offrir spectacles musicaux, expos, danses, pièces de théâtre ou ballades à thèmes.

Il sera temps alors d'être de la fête.

Le yoga de Sanssac-l'Église

SAISON 2019-2020

C'est brutalement en mars dernier, suite au premier confinement que la saison s'est interrompue.

Merci à Daniel BOUDOUL, notre professeur, pour ses mails d'informations et ses cours enregistrés qui nous ont permis de pratiquer à la maison. Le 30 juin, nous nous sommes retrouvés en toute sécurité à la Pinatelle du Zouave pour une dernière séance en plein air.

Évidemment, la sortie de fin de saison a été annulée.



SAISON 2020-2021

C'est confiants et motivés que nous avons mis en place la rentrée, le 15 septembre.

Il n'était pas concevable d'utiliser la salle de motricité de l'école comme les années précédentes, c'est donc à la salle socioculturelle de Sanssac, où l'on peut respecter la distanciation sociale, que nous nous sommes retrouvés tous les mardis de 19h30 à 21h, jusqu'au 20 octobre.

Malgré cette situation chaotique, nous avons 43 inscrits pour cette nouvelle saison.

La preuve est que les bienfaits procurés par cette activité, maîtrise du mental et de la respiration, détente et relaxation, ne sont plus à démontrer.

Bref, tout comme vous, nous espérons que la deuxième vague du virus passe rapidement et que l'on puisse reprendre la pratique le plus vite possible. Restons positifs, c'est aussi ça l'esprit du Yoga.

✓ Festival Buena Onda



Chers festivaliers,

Le monde du spectacle vivant et les organisateurs de festivals sont pleinement touchés par la Covid et nous ne savons pas encore combien de temps va durer cette crise. Mais sachez que les organisateurs du festival Buena Onda sont vraiment motivés pour organiser cette cinquième édition prévue pour mai 2021.

Nous allons tout mettre en œuvre pour que notre festival ait lieu, bien évidemment sans risquer la sécurité de nos spectateurs. C'est pourquoi, nous prendrons en considération l'ensemble des informations officielles, un mois avant la tenue de l'événement pour prendre la décision de valider ou annuler notre festival. Nous respecterons scrupuleusement l'ensemble du protocole qui nous sera fourni pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Nous nous adapterons à toutes les contraintes, à la fois pour vous proposer un moment festif dont nous aurons tous besoin après cette période morose, et pour vous garantir le maximum de sécurité par rapport à la propagation du virus.

Bref, vous l'aurez compris, nous espérons, tout comme vous, que la deuxième vague du virus passera en même temps que l'hiver, et que le printemps sera annonciateur de beaux jours pour les festivals. Toute l'équipe de Buena Onda souhaite sincèrement pouvoir fêter avec vous la reprise de l'événementiel et le retour des rassemblements festifs. Nous vous préparons un événement exceptionnel.

On vous le promet, on fera tout pour que le week-end de pentecôte 2021 soit une grande fête !!!

Alors en attendant, on croise les doigts



QI-Harmonie 43

UNE NOUVELLE ASSOCIATION VIENT DE VOIR LE JOUR À SANSSAC-L'ÉGLISE

Elle a pour but de dispenser l'ensemble du système de santé et de bien-être créé par le docteur SHEN HONGXUN.

Pour cela, la pratique d'exercices appelés *Taijiwuxigong* ou *Taiji-qiqong* permettent de lutter contre les problèmes contemporains de santé et de stress.

Ces exercices nous aident à retrouver l'équilibre naturel de notre condition physique et mentale en utilisant notre propre force innée (la force du centre) et les forces naturelles de la terre. Ces exercices se pratiquent debout, assis ou allongé.

On pourrait définir cette pratique comme le développement de la force interne pour la santé.



Cette pratique est un travail avec nos propres énergies et l'énergie de la terre. Elles jouent un rôle essentiel pour dégager le corps des stagnations physiques et émotionnelles et laisser place à un mieux-être.

Cela nous donne aussi l'expérience directe de sentir dans notre propre corps l'énergie (Qi) en mouvement. Les exercices peuvent être alors efficaces et améliorer la santé.

Cette pratique nous aide également à restaurer notre équilibre mental et émotionnel en ramenant la vigueur, l'harmonie et générant une impression générale de bien-être et de joie. Cela peut nous être utile en ces périodes difficiles que nous traversons.

À corps en bon état, esprit clair.

Les cours auront lieu chaque mardi à partir de 9 heures à la salle socioculturelle de Sanssac-l'Église, dès que la situation sanitaire le permettra.

Pour toutes informations, vous pouvez nous contacter par mail : qi.harmonie43@gmail.com ou au 06 85 19 06 60.

Le renouveau de Coyac



Malgré la situation sanitaire difficile en cette année 2020, les membres du bureau de l'association *Le Renouveau de Coyac* ont convié les habitants à deux manifestations.

Tout d'abord, le 2 février les familles étaient invitées à venir déguster la traditionnelle galette des rois. Ainsi, c'est une trentaine de personnes qui a partagé le verre de l'amitié à l'assemblée de Coyac.

Puis, le 18 juillet a eu lieu la fête du village sur le terrain de boules. Une soixantaine d'adultes et de nombreux enfants ont pu se régaler avec les salades composées, fromage et tartelettes, sans oublier le fameux jambon braisé qui avait doré de longues heures sur le tourne-broche artisanal.

La soirée s'est ensuite poursuivie dans la bonne humeur sur

des airs de musique d'hier et d'aujourd'hui. Le beau temps et la bonne humeur des participants ont permis de passer un agréable moment jusque tard dans la nuit pour cette manifestation dont le succès ne se dément pas !

Les membres du bureau espèrent vous retrouver en 2021 en pleine forme pour de nouveaux moments de partage.



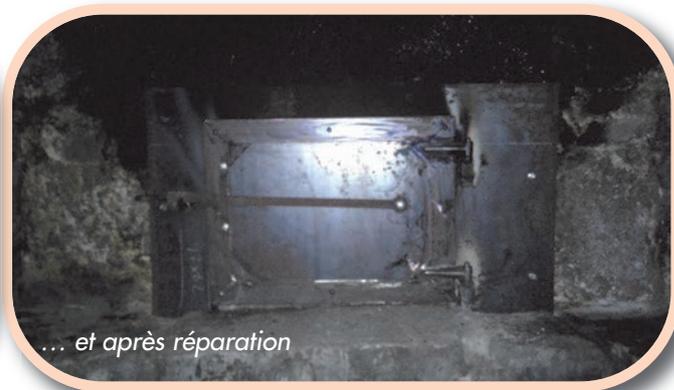
✓ Le Fil de Vourzac

REPAS TRIPES

L'année 2020 avait bien débuté pour l'association *Au fil du Vourzac*. En effet, comme tous les ans, nous débutons nos manifestations par la dégustation de tripes. La semaine précédant le repas, quelques bonnes volontés entreprirent la réparation de la porte du four banal qui était quelque peu délabrée. Les tripes purent ainsi mijoter toute la nuit.



Le four
avant réparation...



... et après réparation

Ce fut un réel succès puisque 55 personnes ont répondu à l'appel de l'association. Après avoir dégusté tripes et pommes de terre, ce fut la galette qui nous ravit les papilles. L'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance très conviviale émaillée par les blagues de chacun et les tours de magie de Michel BARRÈS ainsi qu'autour d'un jeu de belote. Encore une fois, l'objectif de l'association était atteint : rassembler les habitants en toute convivialité.



LES NOUVEAUX CHIENS DE GARDE

Vendredi 21 février, l'association a présenté un documentaire percutant sur la manipulation des informations : *Les Nouveaux chiens de garde* de Gilles BALBASTRE et Yannick KERGOAT.

Ce documentaire dénonce cette presse qui, se revendiquant indépendante, objective et pluraliste, se prétend contre-pouvoir démocratique. Avec force et précision, le film pointe la menace croissante d'une information produite par des groupes industriels du CAC 40. Ce documentaire a obtenu le César du meilleur film documentaire en 2011. Il fut suivi d'un débat très constructif entre les personnes présentes.

Puis ce fut toute une série d'annulation due à la situation sanitaire en France : le voyage dans les Charentes, la course pédestre, le repas soupe. Mais en surfant entre deux vagues de Covid, l'association a réussi à maintenir deux activités prévues au programme 2020.

FÊTE DES AMIS DE VOURZAC

Samedi 4 juillet 2020 par une belle soirée d'été, les amis de Vourzac se sont réunis pour partager les plats préparés par chacun.

Un bon moment amical qui nous a permis de nous retrouver après ce long confinement.

Dernière activité avant un nouveau confinement.

SORTIE CULTURELLE AUX MUSÉES

L'association avait choisi le Musée de l'école au Monastier-sur-Gazeille.

La cloche sonne, en rang par 2 et en silence sous l'œil amusé du maître, nous avons visité un grand couloir d'exposition (cartes géographiques, historiques, cahiers d'écoliers, gommes plumiers etc.).

Après avoir passé en revue l'histoire de l'école, nous voici assis devant nos pupitres et ce fut dictée, boulier, morale et même bonnet d'âne.

Un très bon moment empreint de nostalgie.

Le repas partagé à l'Auberge des acacias nous permit de partager nos souvenirs scolaires.



14 heures, nous voici réunis au Musée des croyances populaires.

Passionné d'Histoire et d'histoires, Patrice REY a recueilli des récits et légendes auprès des personnes âgées vivants sur les hauts plateaux du Velay.

Il nous fit découvrir contes et légendes, superstitions et autres histoires de revenants, et tout ceci agrémenté par plusieurs centaines de figurines qui nous ont plongé dans une atmosphère fantastique.

Fées, farfadets, sorcières, brigands, médecine paysanne prennent vie dans des figurines et des tableaux surréalistes. Patrice REY a su nous embarquer dans un autre monde.

La journée s'est terminée par la visite guidée de l'abbatiale Saint-Chaffre sous la houlette de notre guide local, Gérard MAZOYER.

Il s'agit d'un chef-d'œuvre de l'art roman, daté du XI^e siècle qui a connu son apogée au XII^e siècle sous l'influence de l'abbaye bénédictine Saint-Chaffre qui rayonnait sur un large territoire, elle était à la tête de 250 dépendances, c'est dire l'importance de son rôle.

ACCA

Tout comme de nombreuses associations, l'année qui se termine a été très préjudiciable à l'ACCA de Sanssac. En effet, l'épidémie de COVID ne nous a pas permis d'organiser les multiples manifestations qui animent notre association.

Ce sont tout d'abord les fields trail, nos rendez-vous annuels de concours de chiens d'arrêt qui n'ont pas pu être organisés.

Puis ce fut le traditionnel ball-trap du 14 juillet qui n'a pu voir le jour. Heureusement, avec l'autorisation de la préfecture et la mise en place d'un protocole sanitaire stricte, notre deuxième ball-trap a pu être organisé courant août. Ce ball-trap, l'un des rares à être organisé dans notre département, a connu un très grand succès, des tireurs n'hésitant pas à venir des départements limitrophes pour assouvir leur passion.



Concernant le suivi des populations de lièvres, les comptages ont été interdits, et ceux de la perdrix fortement perturbés.

Si l'ouverture de la chasse a pourtant été possible, courant octobre et dans le cadre d'un deuxième confinement, notre activité a été tout simplement suspendue, au plus grand regret de nos fidèles compagnons à quatre pattes qui ont regagné leur chenil.

C'est avec beaucoup d'appréhension que nous envisageons l'organisation de notre concours de belote et la dégustation de tripes courant janvier.

Mais nous restons optimistes, les années se suivent et ne se ressemblent pas, dit le proverbe. Quand nous pensons aux conséquences de ce virus, il faut savoir rester humble et être solidaire, la prochaine saison n'en sera que plus belle et giboyeuse.

Groupe folklorique Lou Dansairs de Magarand

Le groupe folklorique s'est quitté sur une note bien triste en mars dernier. Comme toutes les associations, nous avons dû respecter les mesures sanitaires et cesser nos répétitions, à notre plus grand regret. Dans la lignée, toutes nos représentations ont été annulées par les différents organisateurs. Comment se retrouver alors ! L'idée d'un pique-nique a germé. C'est ainsi que nous nous sommes réunis début juillet sur les bords de l'Allier

autour d'un succulent repas préparé de main de maître par Vincent TOURNAYRE. L'occasion de ressortir accordéons, cabrette, harmonica et même d'effectuer quelques pas de bourrée, sous le regard admiratif des vacanciers, tout en se promettant de se retrouver à la rentrée.

Hélas, le retour en force du virus et de ses nouvelles contraintes en ont décidé autrement. Ce dernier ne nous enlèvera cependant pas l'envie de reprendre les répétitions et de se retrouver peut-être encore plus nombreux en 2021.

L'ensemble du groupe *Lous dansairs de Magarand* souhaite à tous de meilleurs jours à l'approche des fêtes de fin d'année.



☑ Le mot des élus de la liste "Bien vivre à Sanssac"



Bonjour à tous.

En tant qu'élus de la liste *Bien vivre à Sanssac* nous tenons à vous informer de notre action au sein du conseil municipal.

Après une mise en route compliquée du fait de la crise sanitaire et du renouvellement important de l'équipe municipale, nous avons, comme annoncé, pris part à toutes les commissions.

Lors du vote du budget, comme évoqué lors de la campagne électorale, nous avons voté à l'unanimité de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux.

Le projet phare promis par les élus de la liste *Sanssac dynamique* s'oriente comme prévu sur la réhabilitation de la place du bourg, projet démarré depuis quelques temps déjà. Mais s'y ajoute la reconstruction et le déménagement de la mairie !

La gestion rigoureuse du budget avait jusque-là permis de mener de grands projets (école, salle socioculturelle), mais la baisse des fonds alloués par l'État et la suite des remboursements des emprunts en cours laissent peu de marge de manœuvre pour un projet d'une telle ampleur.

Si la nécessité de refaire la place de l'église semble s'imposer tout naturellement, qu'en est-il de la mairie ? La commune peut-elle se le permettre sans mettre en danger

son budget et son bon fonctionnement ? Est-il possible et fonctionnel de rajouter une mairie, son accès, ses stationnements sur la place tout en laissant « de l'air » aux habitants du centre bourg ? Que deviendrait l'ancien bâtiment de la mairie à réaménager ? Avec quel budget ? Une étude de faisabilité est en cours...

D'autre part, les travaux initialement prévus se poursuivent. Le report de ceux de Lonnac a permis de prévoir l'enfouissement des réseaux secs, travaux qui arrivent à leur terme. L'église a elle aussi retrouvé un enduit intérieur neuf.

Les aléas climatiques de plus en plus fréquents, tels les orages du 12 juin, nous rappellent, si c'était nécessaire, l'importance de l'entretien de nos territoires afin de prévenir au mieux les risques à venir.

Malgré les limites de notre représentation, nous continuerons à porter les valeurs pour lesquelles plus de 46 % des Sanssacois nous ont élus et à nous impliquer activement dans la vie de notre commune.

Les projets ne manquent pas et nous tenons à saluer le dynamisme de cette nouvelle équipe.

En espérant vous retrouver bientôt en étant sortis de cette crise sanitaire.

Stéphane GUILHOT, Corinne GIRAUD, Cyrille JACQUES

Infos pratiques **VIE PRATIQUE****Mairie**

Du lundi au vendredi : 8 h - 12 h

04 71 08 64 43 - mairie.sanssac@orange.fr

Site internet : sanssacleglise.fr

Rencontre avec les élus sur rendez-vous tous les jours de la semaine

Bibliothèque (à côté de la mairie)

Mercredi : 14 h - 15 h

Déchetterie (zone de Fataire)

Lundi au samedi : 9 h - 12 h • 14 h - 17 h -

Dimanche : 9 h - 12 h

04 71 08 06 84

Transport à la demande

Réservation impérative auprès de la boutique TUDIP au 04 71 02 60 11.

Le prix est de 1,50 € par trajet.

Le mercredi : aller : 14 h 15 - retour : 17 h 45

Le samedi : aller : 8 h 45 - retour : 12 h 15

Arrêt desservi : mairie

Taxi GRILLE : 04 71 74 28 10 - 06 26 47 71 78

**EN CAS D'ARRÊT CARDIAQUE**

3 défibrillateurs sont installés sur la commune :

- Mairie
- École de Farreyrolles
- Salle socioculturelle

**NUMÉROS UTILES****Cabinet infirmier**

(Farreyrolles)

04 71 08 64 53

Ostéopathe Loïc VIGOUROUX

(Farreyrolles)

09 51 42 86 90 - 06 44 33 81 97

Assistante sociale du secteur :

M^{me} QUINTIN : 04 71 07 41 52

Police : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15 et 112

**COMMERCES****Boulangerie-Pâtisserie :**

M^{me} et M. DISSEIX - 04 71 03 41 45

Bar tabac Au petit marché :

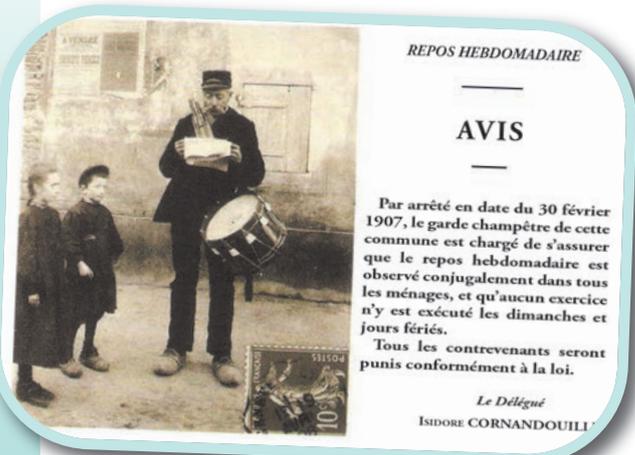
Mickaël SOARES - 04 71 02 86 32

EDF panne secteur : 09 72 67 50 43

DEA : 04 71 06 62 72

Marché : Mardi matin - Place de l'église

☑ Du garde champêtre à Panneau Pocket !



Je vais vous parler d'un temps que les jeunes de moins de vingt ans ne peuvent pas connaître. En ce temps-là, la municipalité employait un garde champêtre qui parcourait les villages avec son tambour.

Ce dernier, muni d'un tambour pour s'annoncer, informait, à la cantonade, les citoyens des différents arrêtés et avis pris par le conseil municipal, comme le montre l'illustration ci-contre avec un avis célèbre sur le repos hebdomadaire, d'Isidore Cornandouille.

Plus sérieusement, la nouvelle municipalité ne va pas embaucher un garde champêtre ! Cependant, l'idée que les citoyens soient informés le plus rapidement possible de sujets utiles et/ou importants lui paraît essentielle.

C'est pourquoi, elle vous propose de passer du garde champêtre à l'application **Panneau Pocket**. **Panneau Pocket** est une application mobile simple et efficace qui permet à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de leur commune.

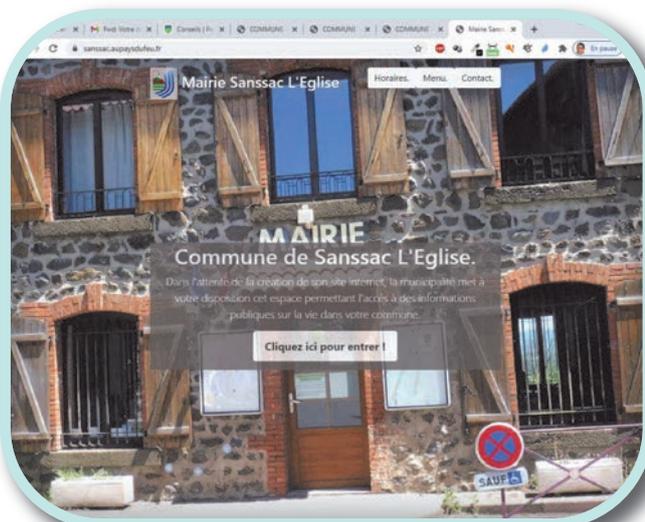
Les habitants et les visiteurs téléchargent gratuitement l'application **Panneau Pocket** sur leur smartphone. Ils reçoivent une notification à chaque nouvel événement et accèdent en 1 clic aux informations et aux alertes publiées par la mairie.



☑ Site internet

Pour améliorer encore cette proximité avec ses habitants, la commission Communication mise en place par la municipalité, a déployé un site internet provisoire. Dans l'attente d'un site internet définitif, celui-ci, bien que provisoire, n'en est pas moins fonctionnel et devrait vous permettre tout de même d'avoir accès à des documents essentiels et vous éviter ainsi de vous déplacer à la mairie pour y avoir accès. Pour accéder au site internet de la mairie : <https://sanssacleglise.fr>.

NB : sur le site, nous avons créé une page qui recense les artisans et commerçants sur la commune . Si vous êtes concerné et que vous n'apparaissait pas dans cette liste, nous vous prions de bien vouloir nous en excuser et de vous signaler à la mairie.



COR

Achat, vente, location,
Gestion locative, avis de valeur

6, boulevard Carnot
 43000 Le Puy-en-Velay
 corimmo@wanadoo.fr

www.corimmo.com



Tél. 04 71 02 50 50
 Fax 04 71 05 93 58

 **SARL Yves PAL**

Travaux Publics - Terrassement
 Concassage - Criblage
 Démolition - Vente de matériaux
 Transport par benne

Port : **06 50 93 50 07**
 Mail : pal-yves@orange.fr
www.yvespal-concassage.fr


 MONT CHAUX
 43700 CHASPINHAC

SARL ESBE depuis 1980

Agréée Qualibat

NEUF - RESTAURATION
 JOINTS DE PIERRE
 CRÉPI PROJECTION MACHINE
 SABLAGE - PEINTURE

FAÇADES

Jacques ESPENEL
 Siège social : Moulin Gauthier
 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
 Bureau secondaire : 3, rue Lavastre
 43000 LE PUY-EN-VELAY

Tél. 04 71 02 78 58
 06 11 68 50 44
 Fax : 04 71 02 68 28

Mail : esbe@wanadoo.fr



GARAGE VEDEL

Mécanique
 Dépannage
 Spécialiste GPL
 Location de véhicules
 Carrosserie
 Pare brise






www.garage-vedel.fr

67 Avenue de la Bernarde - 43000 ESPALY ST MARCEL
Tél : 04 71 04 00 06
 contact@garage-vedel.fr

La Main O'Fût
 Bar à thèmes

6, rue Meynard
 43000 LE PUY-EN-VELAY
 Tél. 04 71 57 27 69


SALAISONS de Vazeilles
 CHARCUTERIE & TRAITEUR

Vincent Tournayre

43320 VAZEILLES LIMANDRE
 Tél : 04 71 08 60 86
 salaisonsvazeilles@gmail.com

ets COSME



- MAÇONNERIE
 - CARRELAGE
 - PLÂTRERIE
 - DALLES
 - PAVÉS
 - BÉTON
 - CLÔTURE

JEAN-FRANÇOIS COSME
 06 74 72 45 91
 VOIRZAC
 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
 04 71 02 77 84

Borelly
 MENUISERIES

PVC - BOIS - ALU - MIXTE
 Rénovation - Construction - Négoce

43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
04 71 08 63 73
www.borelly-menuiseries.com





Deux adresses pour vos manifestations :
 Mariages, Baptêmes, Communions, Banquets,
 Lunchs, Repas de famille ou d'affaires,
 Soirée à thèmes, Réveillons...

TRAITEUR DANCE VINCENT
 33 FG ST JEAN - LE PUY
 04 71 09 13 90

RESTAURANT LE MIRAGE
 DANCE VINCENT
 Aérodrome de Loudes
 04 71 01 46 31



Gaëtan JOLIVET
 10 bis impasse Dolaizon
 43000 Le Puy-en-Velay

Plomberie - Chauffage
 Sanitaire - VMC
 Nouvelles Energies
 Electricité

06 26 64 74 29

N°Siret 539 897 652 00019



Schmitt



rue Jean Brenas
 ZA Taulhac
 43000 Le Puy-en-Velay

Tél. 04 71 02 17 30
 Fax : 04 71 02 37 82
 Mail : autocars-schmitt@wanadoo.fr

La Ferme d'Amalthée
 Fromages fermiers

Présent sur les marchés :
 Costaros le lundi matin,
 Le Puy-en-Velay (Plot)
 le samedi matin

Vente à la Ferme (magasin) :
 mardi 9h - 12h30,
 jeudi vendredi 9h-17h30

Anne-Marie Soleilhac : 06 83 74 30 41
 Julie Masclaux : 06 82 62 37 70
 Yannick Masclaux : 06 84 01 58 35

la.Ferme.damalthee@orange.fr
 Fressanges bas - 43320 Vazeilles-Limandre



LA CAVE
S.B.B.M.
Votre partenaire associatif

◆ Vins en vrac ◆ Vins fins ◆ Champagne
◆ Alcool ◆ Brasserie

PRODUITS REGIONAUX

04 71 57 50 19 ◆ 06 61 03 41 92
Ouvert 7j/7 ◆ 7h - 19h30 non stop
Rond Point de Cordes - 43370 BAINS

SAS
DG.43
DAVID GRAS

FONTANNES
43320 CHASPUZAC
Tél. 06 20 22 76 32
www.maconnerie-dg-43.com

MAÇONNERIE GENERALE Neuf & Rénovation

Le Moulin de Barette

HÔTEL RESTAURANT

43700 BLAVOZY
Tél. 04 71 03 00 88 - Fax 04 71 03 00 51
www.lemoulindebarette.com
hotel@lemoulindebarette.com



Laurent Paulet paysagiste

Création et entretien de jardins,
élagage et abattage d'arbres à toute hauteur, taille
des fruitiers, maçonnerie paysagère..

Tél. 04 71 08 64 57 / 06 12 03 05 15
Mail : pauletlaurent.paysage@orange.fr

2, rue des Champs, Le bourg
43320 Sanssac-l'Église



TAXI
SARL
Nadine

- Hospitalisation, consultation
- Chimiothérapie, radiothérapie
- Rééducation cardiaque
- Kinésithérapie
- Enfants (centre médico-sociaux)

Tous transports :
Tourisme - Aéroport
Gare - Assitance...

Siège social 43370 Bains
Commune de stationnement :
43700 Brives-Charensac
Paiement CB accepté

taxi-nadine@bbox.fr - **06 89 16 04 59**



CARRELEUR
Neuf et Rénovation

1 06 66 84 42 67

Christophe CHARREYRE
ccharreyre43@outlook.fr

Farreyrolles
43320 SANSSAC L'EGLISE

Débarras de l'Embarras

Débarrasse - Déblaie
Évacue tout ce qui vous encombre

Tél. 06 33 22 42 61
ldj43@orange.fr

MAISON
ENTREPÔT
GARAGE
CAVE
GRENIER

Devis gratuit

Siren : 837608728



BOULANGERIE
Mallet
PÂTISSERIE

Lou Seiglou

- Pain de tradition
- Pain T80 et intégral T150
- Petit épeautre
- Viennoiseries pur beurre
- Madeleines
- Kouignamann
- Pâtisserie fine

Tél. 04 71 09 71 37 - 28, av. de la Maine - 43000 ESPALY-SAINT-MARCEL



POMPES FUNÈBRES **COLOMB Rémy**
CHAMBRE FUNÉRAIRE
MARBRERIE
ARTICLES FUNÉRAIRES

04 71 01 36 22

6, rue de l'aviation
ZAC de l'aérodrome
43320 CHASPUZAC
À côté de l'aérodrome



MARBRERIE **COLOMB Rémy**
CAVEAUX NEUFS ET RÉNOVATION

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

6, rue de l'aviation
ZAC de l'aérodrome
43320 CHASPUZAC

04 71 01 36 22



agence de communication
site Internet

imprimerie
cartes de visite, adhésifs
dépliants, plaquettes...
panneaux publicitaires

DesignCreation.fr
print web

Tél. 04 71 02 80 57
6 bd Joffre - 43000 Le Puy-en-Velay
design.creation@orange.fr



TRUITES DE VOURZAC
PISCICULTURE de HAUTE LOIRE

Moulin de GAUTHIER - Route de LOUDES - 43320 SANSSAC L'EGLISE
LA QUALITE EST NOTRE PRIORITE

Magasin ouvert
Mercredi 14h/18h30
Jeudi et vendredi
10h/18h30
Samedi 10h/13h

Julien CHEVALIER
Tél. 04 71 09 43 84 - vourzac@orange.fr

